

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 7 AVRIL 2023

OBJET : Délibération pour l'installation d'un poteau incendie derrière la mairie

Le sept avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie d'Aubessagne, sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 16

Secrétaire de séance : Serge BLANC

Convocation en date du : 10 mars 2023

PRESENTS : ACHIN Richard, BARBAN Daniel, BLANC Serge, BOYER-JOLY Gilbert, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, PRAT Denis, ROCHAS Alain,

EXCUSES : AUBERT Sylvain (pouvoir donné à BOYER-JOLY Gilbert), CATELAN Richard (pouvoir donné à MAGNAN Richard), GIRAUD Sylvie (pouvoir donné à HELSEN Véronique)

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que suite à un contrôle du SDIS, il est nécessaire de sécuriser le secteur de la mairie au niveau des risques incendie. Pour cela, un nouveau poteau incendie doit être installé près de la mairie.

Un devis a été demandé à deux entreprises :

- L'offre de EYMARD TP s'élève à 5 806.25€ HT.
- L'offre de Festa Pellegrin Travaux Publics s'élève à 8 256,28€ HT

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de valider le devis de l'entreprise EYMARD TP d'un montant de 5 806.25€ HT pour installer un poteau incendie derrière la mairie.
- **DONNE** tous pouvoirs à M. le Maire procéder à l'achat de cet équipement et signer le devis correspondant.

Ainsi fait et délibéré, à Aubessagne, les jours mois et ans susdits.

LE MAIRE,
Richard ACHIN



COMMUNE d'AUBESSAGNE

8 chemin derrière le Serre - 05800 AUBESSAGNE - Tel : 04 92 55 22 43

Mail: mairie@aubessagne.fr